
La charte de modération et de participation

By Mediapart

Published: 02/12/2007 - 15:42

La charte de rédaction et d'animation est proposée en version 0.1 à la discussion de tous afin qu'elle puisse être discutée, amendée et améliorée d'ici le lancement du site. Vos réactions sont les bienvenues en commentaire de cet article ou à adresser à charte@mediapart.fr.

1. Ce que cette charte couvre

Le présent document vise à expliciter l'ensemble des processus de gestion de la participation des internautes et des adhérents sur le site www.mediapart.fr. Tous les rédacteurs du pré-site Mediapart s'engagent à respecter la présente charte.

2. Principes

www.mediapart.fr vise à être un espace d'information et de débat de qualité. Afin d'y parvenir, les contributions doivent être signées, que ce soit sous le nom de l'auteur (articles) ou sous un pseudonyme stable (commentaires). Les contributions cherchent à apporter de l'information, un éclairage, un argument, un angle au débat. Le respect des autres participants est la ligne directrice, et le signe distinctif, du pré-site Mediapart.

3. Données personnelles

Mediapart s'engage à respecter scrupuleusement les règles de protection due à la vie privée des adhérents et des internautes. L'ensemble des informations collectées restent donc exclusivement destinées à Mediapart. Aucune information personnelle concernant les adhérents ou les internautes ne sera communiquée par Mediapart à un tiers.

4. Articles et Contributions

Les articles et contributions visent l'information des adhérents et des internautes. Tout adhérent ou internaute peut proposer une contribution ou un article. Le comité de rédaction du pré-site Médiapart se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute proposition, en fonction de son intérêt et de sa qualité. Tous les refus sont motivés expressément auprès de l'auteur de la proposition. Les textes contraires à la Nethiquette ne sont évidemment pas publiés.

Les articles du pré-site Mediapart sont originaux ou doivent mentionner la source ou les publications conjointes. Les emprunts et citations doivent être correctement crédités. Par souci de faire respecter les règles déontologiques du site, les pseudonymes sont interdits pour l'ensemble des rédacteurs d'articles ; de même, les internautes sont encouragés à signer leurs commentaires de leur nom et fonction.

5. Modération

L'ensemble des contenus du pré-site Mediapart sont modérés, pour partie *a priori* et pour partie *a posteriori*. Le choix entre ces deux types de modération est effectué en fonction de la sensibilité d'un article, sachant que le pré-site Mediapart souhaite privilégier la modération *a posteriori*, facilitatrice de débats et d'interactivité et éviter de retirer des contenus.

6. Reprise et diffusion

Les articles du pré-site Mediapart restent de la propriété intellectuelle de leurs auteurs. Ils ne peuvent être repris ou diffusés par ailleurs sans l'accord explicite de Mediapart. Le pré-site Mediapart proposera à ses adhérents des outils permettant de reprendre ses contenus sur leurs sites, blogs, etc. sans mettre en péril son indépendance (liens profonds, par exemple). Le droit de citation s'exerce naturellement.

7. Médiation

Les décisions de publication et de modération du pré-site Mediapart ne sont naturellement pas sans appel. Pour engager le dialogue avec nous sur ce sujet à propos d'une contribution, écrivez à charte@mediapart.fr.